



## Réforme des retraites: injustice et enfumage...

Par [Jérôme Henriques](#)

Mondialisation.ca, 06 février 2023

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

En 1889, au moment où il mettait en place en Allemagne le premier système de retraites au monde, le chancelier Bismarck aurait demandé à son conseiller : « A quel âge faut-il fixer l'âge de la retraite pour qu'on n'ait jamais à la verser ? », ce à quoi le conseiller aurait répondu : « 65 ans ». Une mesure qui, à une époque où l'espérance de vie était inférieure à 65 ans, permettait à l'état allemand de réaliser quelques économies ...

En France, ce fut le même âge qui fut choisi, en 1910, lors de la discussion du projet de loi relatif au régime des retraites ouvrières et paysannes (ROP). À l'époque, l'espérance de vie des Français ne dépassait pas 45 ans. Ses détracteurs l'avaient alors qualifiée de « Retraite pour les morts ».

France 2023. Le pays est surendetté (à hauteur de 110 % de son PIB) et emprunte sur les marchés financiers presque 400 milliards par an. Or, pour obtenir des prêts à des taux très favorables, l'état français doit donner des garanties aux marchés financiers. En gros, il doit les assurer de sa solvabilité à terme et leur montrer qu'il ne laisse pas trop dérapier ses comptes publics.

Premier levier pour alimenter les caisses publiques : l'impôt. Le gouvernement pourrait alors taxer les (super)profits des entreprises, entreprises bénéficiant par ailleurs d'un soutien plus ou moins direct de l'état (prêts garantis, fonds de solidarité, politiques de grands travaux et autres investissements publics). Au lieu de ça, le gouvernement actuel s'attelle à diminuer les taxes sur les entreprises (baisse de l'impôt sur les sociétés, suppression de la CVAE ...) en rognant sur les dépenses sociales pour compenser les pertes.

Dans le projet de réforme des retraites actuel, il s'agit d'allonger la durée de cotisation de deux ans, en faisant passer l'âge de départ légal (minimal) de 62 à 64 ans. Une réforme qui devrait bien sûr permettre au gouvernement de réaliser des économies (plus d'années de cotisation, autant d'années en moins à reverser le « fruit » des cotisations). Soit environ 9 milliards d'euros par an. Mais la principale arnaque ne se trouve pas là ...

En fixant une durée minimale de cotisation à 43 ans (172 trimestres) et un âge de départ maximal à 67 ans, le gouvernement table aussi sur le fait que beaucoup d'entre nous (parce qu'ils ont commencé tard, ont eu une carrière hachée, se sentent usés à partir d'un certain âge) ne partiront pas avec une retraite complète : pas un « taux plein » pour ceux qui partiront avant 67 ans sans leurs 172 trimestres ; un « taux plein » mais pas une « retraite complète » pour ceux qui partiront à 67 sans les 172 trimestres ... finalement, seuls ceux qui partiront entre 64 et 67 ans avec leurs 172 trimestres auront une retraite complète.

Pour les retraites « non complètes », la pension sera calculée au prorata des trimestres cotisés (nombre de trimestres cotisés sur les 172 totaux). Quant aux retraites « pas à taux

plein », le choc est plus brutal : une décote consistant à réduire le taux plein (50 % sur la moyenne des 25 meilleures années) de 1,25 % par trimestre manquant. Je vous laisse faire le calcul (en n'oubliant pas non plus de défalquer les primes, non prises en compte dans le calcul des retraites ...).

Comme à son habitude, le gouvernement essaye de noyer le poisson ... en surcommuniquant sur des cas abstraits. Comme cette promesse de revalorisation des petites retraites à 1200 euros ; une mesure qui, après étude (conditions extrêmement restrictives), s'avère ne concerner qu'un nombre ultra-réduit de personnes ...

Certains, à l'extrême droite notamment, expliquent que la réforme des retraites est imposée par l'union européenne. C'est faux. L'union européenne définit des règles de politique générale (ne pas dépasser les 3 % de déficit par exemple), émet des recommandations en vue d'atteindre certains objectifs (uniformiser les systèmes des retraites au sein de l'UE par exemple) mais ne contraint aucun état-membre à adopter une réforme de son système de retraite.

Quelle nécessité (urgence) y-a-t-il à faire cette réforme ? « La France est à l'euro près » nous explique Bruno Le Maire. C'est sûr que quand on lâche d'un côté (15 milliards d'euros par an de cadeaux aux entreprises via la suppression de la CVAE, 11 milliards via la diminution du taux de l'impôt sur les sociétés), il faut pouvoir reprendre de l'autre (9 milliards d'euros par an économisés via la réforme des retraites).

Et puis, que sont ces 9 milliards, au sein d'un état qui en dépense annuellement 1.100 ? Ils ne financeront même pas ce qu'on est en train de donner pour la filière hydrogène (plan d'investissement France 2030) ... Et quid des 400 milliards d'euros (100 milliards de plus que la dernière fois), promis à l'armée lors de la dernière loi de programmation militaire ? Ne sommes-nous pas censés être dans l'Otan, et à ce titre, déjà protégé des menaces extérieures ?

Selon le rapport du conseil d'orientation des retraites (COR), l'instance référente sur le sujet, le système des retraites n'est pas, pour l'instant, déficitaire. Il devrait même enregistrer un excédent de plus de 3 milliards d'euros cette année. D'où le questionnement sur l'urgence d'une telle réforme. Avec un gouvernement se prenant un peu les pieds dans le tapis : en expliquant dans un premier temps que l'argent économisé servira à financer d'autres mesures (baisses d'impôts ...), puis, devant le tollé suscité, en indiquant finalement que cet argent sera entièrement réaffecté au système de retraite.

Si le COR prévoit bien que le système des retraites sera déficitaire dans les années qui viennent, il entrevoit aussi un retour à l'équilibre, et même à l'excédent, à partir du milieu des années 2030. Et ce, sans avoir à mener de nouvelle réforme ; pour cela, il faudrait bien sûr que l'État accepte d'ici là de « combler le trou ».

En réalité, tout cela n'est qu'une question de choix politique. Car l'argent existe, il suffit d'aller le chercher ... dans les paradis fiscaux par exemple (plus de 50 milliards envolés par an). Mais il est manifestement plus simple, pour nos gouvernants, de faire régulièrement les poches du petit peuple ; en comptant sur sa capacité de résignation ; en essayant de le diviser aussi : le public contre le privé ; ou les « fainéants », « preneurs d'otages », « bordélistes » ... contre les « honnêtes travailleurs », « pénalisés dans leur quotidien » ...

Réformes Balladur 1993, Fillon 2003, Woerth 2010, Touraine 2014 puis ... Borne 2023 ? Et après ? Progressivement, c'est tout le système de retraite qui est en train de disparaître. La fameuse « fable de la grenouille ». Cela s'arrêtera quand ? Quand le peuple uni, déterminé, le décidera. Avec la réforme actuelle, l'âge de départ moyen est en train de toucher l'espérance de vie en bonne santé (65 ans). C'est peut-être le moment de dire stop, non ?

**Jérôme Henriques**

### **Quelques liens :**

Une réforme pour rassurer les marchés financiers (1)

<https://atlantico.fr/article/decryptage/si-le-gouvernement-se-braque-sur-la-reforme-des-retraites-c-est-qu-il-est-otage-des-marches-financiers-pour-cause-d-endettement-france-economie-bercy-emmanuel-macron-elisabeth-borne-syndicats-49-3-opposition-dette-pib-jean-marc-sylvestre>

Rassurer les marchés financiers (2)

<https://atlantico.fr/article/decryptage/reforme-des-retraites-ces-autres-signaux-qui-rassureraient-tout-au-tant-les-marches-financiers-et-nos-partenaires-europeens-sur-l-etat-de-la-france-euro-entreprises-economie-marche-du-travail-indicateurs-allemande-bce-don-diego-de-la-vega>

Les chiffres du Conseil d'Orientation des retraites (COR) (1)

<https://www.letelegramme.fr/dossiers/tout-comprendre-de-la-reforme-des-retraites/le-systeme-de-financement-des-retraites-est-il-en-deficit-voici-ce-qu-en-dit-vraiment-le-cor-05-01-2023-13252975.php>

Les chiffres du COR (2)

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/286299-retraites-le-cor-prevoit-des-deficits-apres-les-excedents-2021-2022>

Baisse de l'impôt sur les sociétés

[https://www.bfmtv.com/economie/patrimoine/impots-fiscalite/l-impot-sur-les-societes-tombe-a-25-en-2022\\_AV-202112300180.html](https://www.bfmtv.com/economie/patrimoine/impots-fiscalite/l-impot-sur-les-societes-tombe-a-25-en-2022_AV-202112300180.html)

Suppression de la CVAE

<https://www.latribune.fr/partenaires/transformation-des-processus/suppression-de-la-cvae-bonne-ou-mauvaise-nouvelle-942207.html>

Des cadeaux au patronat

[https://www.liberation.fr/politique/elections/taxation-des-entreprises-le-candidat-macron-fait-le-bonheur-du-medef-20220317\\_CCDINKKPIBGOZEXIKIKHFVGTQ/](https://www.liberation.fr/politique/elections/taxation-des-entreprises-le-candidat-macron-fait-le-bonheur-du-medef-20220317_CCDINKKPIBGOZEXIKIKHFVGTQ/)

Des réformes fiscales qui globalement favorisent les plus riches

<https://www.capital.fr/votre-argent/pourquoi-les-dernieres-reformes-de-macron-ont-favorise-les-plus-riches-1452653>

La réforme des retraites est-elle vraiment dictée par Bruxelles ?

[https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/01/12/la-reforme-des-retraites-est-elle-vraiment-dictée-par-bruxelles\\_6157623\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/01/12/la-reforme-des-retraites-est-elle-vraiment-dictée-par-bruxelles_6157623_4355770.html)

Le mirage des petites retraites à 1200 euros

<https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/150123/le-mirage-des-petites-retraites-1-200-euros>

Une réforme pour financer des mesures annexes ?

[https://www.liberation.fr/checknews/le-gouvernement-a-t-il-explique-que-la-reforme-des-retraites-permettra-de-baisser-les-impots-des-entreprises-20230120\\_NXFITZVDARFYDDAWF5N5SOHWFM/](https://www.liberation.fr/checknews/le-gouvernement-a-t-il-explique-que-la-reforme-des-retraites-permettra-de-baisser-les-impots-des-entreprises-20230120_NXFITZVDARFYDDAWF5N5SOHWFM/)

100 milliards en plus promis à l'armée lors de la dernière loi de programmation militaire

<https://www.france24.com/fr/france/20230120-emmanuel-macron-d%C3%A9voile-une-loi-de-programmation-militaire-de-transformation-des-arm%C3%A9es>

La source originale de cet article est Mondialisation.ca  
Copyright © [Jérôme Henriques](#), Mondialisation.ca, 2023

---

Articles Par : **[Jérôme Henriques](#)**

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)